



## LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS, DEFENDONS LE SERVICE PUBLIC !

Rassemblement au ministère de la Culture le lundi 15 janvier à 10h  
Place du Palais Royal

Le ministre de la Culture réunit enfin, et pour la première fois depuis sa nomination, le Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS) le 15 janvier prochain. Le CNPS est une instance de dialogue entre le Ministère et les organisations syndicales ou professionnelles du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel.

Le ministre avait annoncé à l'automne que le budget 2018 était un budget de « transformation » et non de simple gestion. Nous n'avons pour l'instant aucune visibilité sur ses projets en matière de politique culturelle. Un certain nombre de signaux alarmants nous ont néanmoins été envoyés, parmi lesquels la baisse drastique du financement à l'audiovisuel public (-80 millions € par rapport aux prévisions du contrat d'objectifs et de moyens) et les documents de travail qui ont fuité dans « Le Monde » sur ses intentions au regard d'Action Publique 2022. Tout passe à la moulinette de l'austérité : l'audiovisuel public évidemment, mais également le spectacle vivant (durcissement des critères des aides à la création, révision des accords collectifs des établissements nationaux...), le cinéma indépendant (réforme du CNC), ainsi que les archives, le patrimoine, l'archéologie.

Le document que nous avons décrypté (voir sur notre site : CAP 2022 vers la fin du ministère de la Culture ?) montre la volonté de la ministre de « réviser, transférer et supprimer des missions » au sein du ministère mais aussi dans les collectivités territoriales.

Par ailleurs, nous observons un changement de priorités au sein du Ministère, qui privilégie maintenant l'action culturelle et la diffusion à la création artistique. Or, c'est bien de la liberté de création et de la diversité des œuvres que l'Etat doit être garant.

Enfin, nous ignorons comment seront financés les 450 millions € que coûtera le « pass culture », gadget de campagne de Macron, qui permettra à tout jeune de 18 ans de dépenser la somme de 500 € en produits culturels. Comme si la question de l'accès à la culture ne se résumait qu'à une barrière financière...

**La diversité culturelle est en danger** : le ministère veut des « champions industriels », au détriment des expressions plus fragiles et moins rentables économiquement.

**L'emploi est en danger**, dans tous nos secteurs d'activité. Les attaques contre le service public auront également des conséquences dans le privé.

Plus que tout, **l'ouverture à tous les publics est en danger** malgré les discours de façade. La question de l'égalité d'accès à la culture entre les territoires sera remise en cause par les baisses de moyens.

Au même moment, les réformes sociales fragilisent les droits des salarié.e.s, avec les ordonnances et des menaces sur la formation professionnelle, la protection sociale ou l'assurance chômage, et donc sur les droits des artistes et technicien.n.e.s, personnels administratifs ou d'accueil...

La mobilisation doit franchir une nouvelle étape le 15 janvier prochain. A cet effet, des préavis de grève ont été déposés dans tous nos secteurs. La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent l'ensemble des professionnels à se rassembler pour dire à la ministre et au gouvernement que nous ne laisserons pas sacrifier la politique culturelle ! Un service public de qualité est le garant d'une démocratie.

Paris, le 3 janvier